

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/82
12 septembre 2003

(03-4856)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

LESOTHO

l'exportation et des réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Ces modalités pour de nouveaux engagements, y compris les dispositions concernant le traitement spécial et différencié, devaient être établies au plus tard le 31 mars 2003.

À ce jour, ces modalités n'ont pas été arrêtées. Nous avons trouvé, joint à la version révisée du projet de texte ministériel pour Cancún, ce qui est intitulé un cadre pour l'établissement de modalités concernant l'agriculture. Le niveau d'ambition, en ce qui concerne le titre du texte, est bien inférieur à ce qui était prévu dans le mandat de Doha. Il serait aussi nécessaire de relever le niveau d'ambition pour ce qui est de la teneur du texte. Toutefois, nous souhaitons saluer les efforts des divers groupes de délégations qui ont élaboré des documents pour faire avancer le processus.

Enfin, s'agissant de l'agriculture, M. le Présid

